

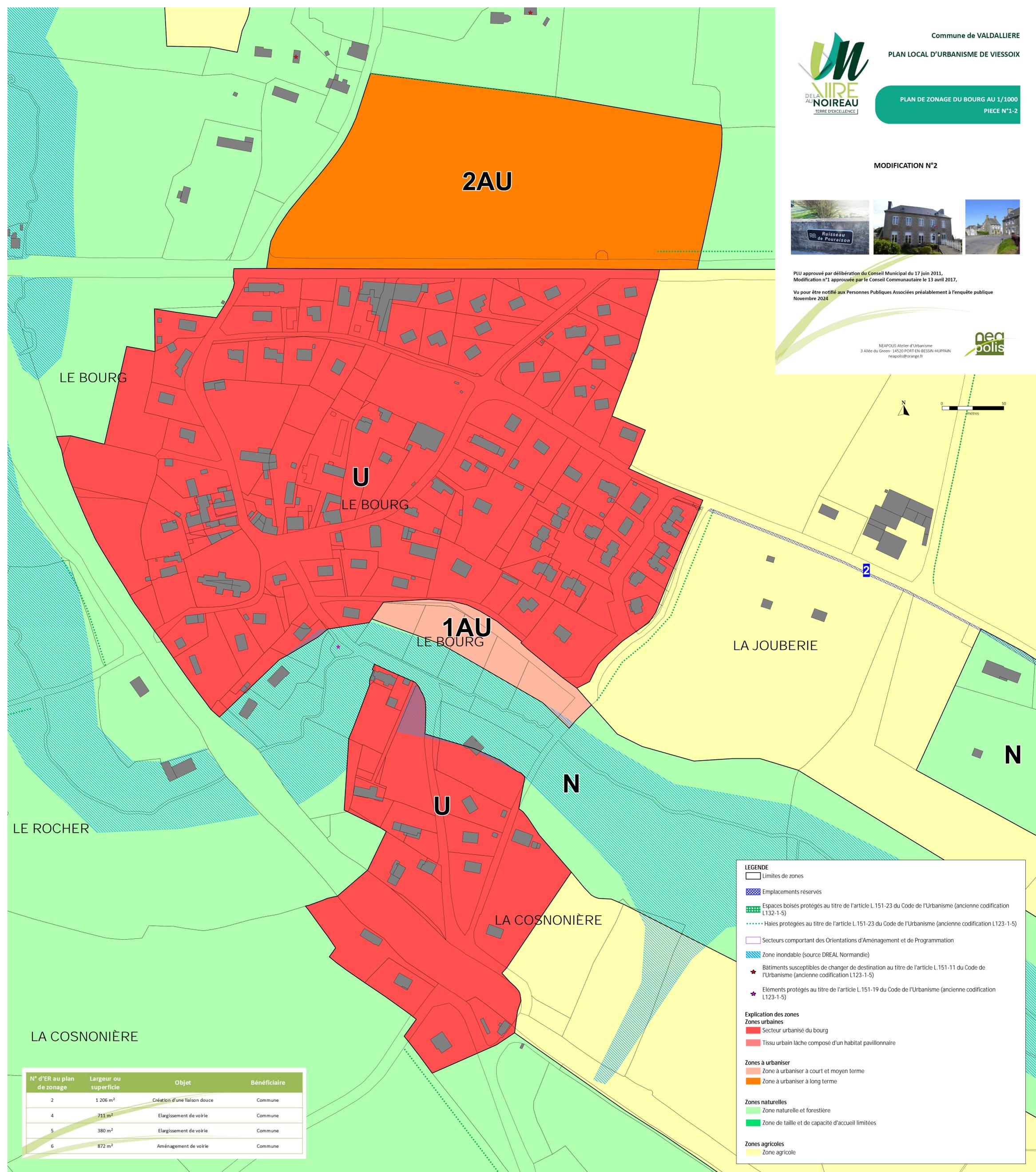
MODIFICATION N°2



PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 17 juin 2011,
Modification n°1 approuvée par le Conseil Communautaire le 13 avril 2017,

Vu pour être notifié aux Personnes Publiques Associées préalablement à l'enquête publique
Novembre 2024

NEAPOLIS Atelier d'Urbanisme
3 Allée du Green - 14520 PORT-EN-BESSIN-HURPAIN
neapolis@orange.fr



LEGENDE

- ▭ Limites de zones
- ▨ Emplacements réservés
- ▨ Espaces boisés protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L132-1-5)
- ▨ Haies protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L123-1-5)
- ▨ Secteurs comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ▨ Zone inondable (source DREAL Normandie)
- ★ Bâtiments susceptibles de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L123-1-5)
- ☆ Éléments protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L123-1-5)

Explication des zones

Zones urbaines

- ▨ Secteur urbanisé du bourg
- ▨ Tissu urbain lâche composé d'un habitat pavillonnaire

Zones à urbaniser

- ▨ Zone à urbaniser à court et moyen terme
- ▨ Zone à urbaniser à long terme

Zones naturelles

- ▨ Zone naturelle et forestière
- ▨ Zone de taille et de capacité d'accueil limitées

Zones agricoles

- ▨ Zone agricole

N° d'ER au plan de zonage	Largeur ou superficie	Objet	Bénéficiaire
2	1 206 m ²	Création d'une liaison douce	Commune
4	711 m ²	Élargissement de voirie	Commune
5	380 m ²	Élargissement de voirie	Commune
6	872 m ²	Aménagement de voirie	Commune